



PREFECTURE DU MORBIHAN
PREFECTURE MARITIME DE L'ATLANTIQUE

Préfecture du Morbihan
DDTM 56
Dossier suivi par : Sébastien Guillard
Téléphone : 02.97.68.47.55
E-mail : sebastien.guillard@morbihan.gouv.fr

Préfecture maritime de l'Atlantique
Division « action de l'Etat en mer »
Chef du bureau Environnement marin et Littoral
Dossier suivi par : Sophie OLLIVIER
Téléphone : 02.98.14.92.02
E-mail : sophie.ollivier@premar-atlantique.gouv.fr

Le 07 JAN. 2016

Le préfet maritime de l'Atlantique
Le préfet du Morbihan

à

Liste des destinataires in fine

Objet : Comité de pilotage Natura 2000 de la zone de protection spéciale «Rade de Lorient» (FR5310094) désigné au titre de la directive « Oiseaux ».

P.jointe : arrêté de composition du comité de pilotage en date du 19 novembre 2015

Dans le cadre de l'animation du réseau Natura 2000, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du comité de pilotage de la zone de protection spéciale «Rade de Lorient» qui se tiendra :

le mercredi 27 janvier 2016, à 14H30,
rue de la pradène
salle audiovisuelle
56670 RIANTEC

L'ordre du jour est le suivant :

1. Bilan d'activités Natura 2000
2. Présentation du projet d'arrêté préfectoral de protection de biotope « Petite Mer de Gâvres »
3. Programme d'activités pour l'année 2016
4. Questions diverses

Vous voudrez bien nous confirmer votre participation à partir du lien suivant :

http://radedelorient.n2000.fr/Inscription_COPIL_27_01_2016

Le sous-préfet,



Jean-François Treffel

L'adjoint du préfet maritime de l'Atlantique,



L'administrateur général des affaires maritimes,
Daniel Le Direach

DESTINATAIRES

- M. le préfet de la région Bretagne ;
- M. le commandant de la zone maritime Atlantique ;
- M. le Général commandant la région terre Nord Ouest ;
- M. le directeur régional de l'environnement de l'aménagement et du logement de Bretagne;
- M. le directeur interrégional de la mer Nord Atlantique / Manche Ouest ;
- M. le directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan ;
- M. le directeur départemental de la cohésion sociale du Morbihan ;
- M. le délégué régional des Pays de Loire de l'office national de la chasse et de la faune sauvage ;
- M. le délégué régional de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques ;
- M. le directeur régional de l'agence de l'eau Loire - Bretagne ;
- M. le directeur de l'agence des aires marines protégées ;
- M. le délégué régional du conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres;
- M. le directeur de l'institut français de recherche pour l'exploitation de la mer ;
- M. le représentant élu du conseil régional de la région Bretagne;
- M. le représentant élu du conseil départemental du Morbihan;
- M. le représentant élu de la communauté d'agglomération Lorient Agglomération;
- M. le représentant de la communauté de communes Blavet Bellevue Océan;
- M. le représentant élu du syndicat mixte pour le SCoT du Pays de Lorient;
- M. le représentant du syndicat mixte du SAGE Blavet;
- M. le représentant du syndicat mixte du Grand Site Gâvres Quiberon;
- M. le représentant élu de la commune de Gâvres;
- M. le représentant élu de la commune de Locmiquélic;
- M. le représentant élu de la commune de Plouhinec;
- M. le représentant élu de la commune de Rianteac;
- M. le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne;
- M. le président du comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Morbihan ;
- M. le président du comité régional de conchyliculture de Bretagne Sud ;
- M. le président de la chambre d'agriculture du Morbihan;
- M. le président de la fédération départementale des chasseurs du Morbihan ;
- M. le président de l'association de chasse maritime du Morbihan;
- M. le président de la société d'économie mixte SELLOR de gestion des ports de plaisance et équipements publics de loisirs;
- M. le président de la fédération nationale des pêcheurs plaisanciers et sportifs de France;
- M. le président du syndicat des pêcheurs à pieds de la petite mer de Gâvres;
- M. le président de la fédération du Morbihan pour la pêche et la protection du milieu aquatique du Morbihan;
- M. le président du syndicat départemental de la propriété privée rurale du Morbihan;
- M. le président du comité départemental du tourisme du Morbihan;
- M. le président du comité départemental de la randonnée pédestre;
- M. le président de l'Union nationale des Associations de navigateurs du Morbihan;
- M. le président de l'association Gâvres-Kite;
- M. le directeur du centre nautique Port Louis ;
- M. le directeur de l'AUDELOR
- M. le président de l'association « Bretagne Vivante –SEPNB »
- M. le président de l'association « Eau et Rivières de Bretagne »

- M. le président de l'union pour la mise en valeur esthétique du Morbihan (UNIVEM)
- M. le président de l'association « Les amis des chemins de ronde »
- M. le président de l'association de sauvegarde et de protection du littoral de Gâvres
- M. le président de l'association « l'observatoire du plancton »
- M. le président de la ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
- M. le président du conservatoire botanique national de Brest (CBNB)
- M. le directeur de la station de biologie marine et marinarium de Concarneau
- M. le conservateur de la réserve naturelle des marais de Séné
- M. Roger MAHEO, ornithologue